

PUBLICITÉ 22 - 01

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES

conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Le Préfet de la région Ile-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à l'article L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 22 - 01

Date de la demande complète : 12/01/2022

Nom du demandeur et objectifs : Mme D'AMONVILLE Benjamine, enseignante éducatrice équine, souhaite s'installer en agriculture, en reprenant l'exploitation « Les Ecuries de Favreuse » dont le siège social se situe Ferme du Menillez à Bièvres 91

animaux : 16 chevaux en box et 20 en pré.

La demande porte sur une surface de **23 ha 38 a 49 ca** de prairies, réparties comme suit :

1) **8 ha 14 a** soit les parcelles : J118, J120, J121 pour 2 ha 20 a et J45 et J48 pour 5 ha 94 a

Les parcelles, situées sur la commune de Bièvres, appartiennent à l'indivision Nicolardot : Mme Marie-Thérèse Nicolardot, Mme Agnès Leveton, Mme Denise Nicolardot, Mme Brigitte Gamet, Mme Colette Bunel, Mme Catherine Alexandre, Mme Marie-Thérèse Meddahi, Mme Béatrice Rogard (nues-propriétaires : Mme Denise Nicolardot, Mme Brigitte Gamet et Mme Thérèse Meddahi).

2) **15 ha 24 a 49 ca** soit les parcelles J73 située sur la commune de Bièvres : 9 ha 95 a 80 ca et les parcelles situées sur la commune de Saclay ; ZY108 : 3 ha 28 a 69 ca ; ZY106p pour 2 ha : parcelles appartenant à l'Agence des Espaces Verts.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la DDT de l'Essonne après publication pendant un mois de la présente publicité. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIAAF)

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne et/ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr ou anne.leyssenot@essonne.gouv.fr

